

ASSEMBLEE GENERALE ASPIR samedi 17 mars 2018

Remerciement aux personnes présentes et plaisir d'accueillir des nouveaux.

Présents : 21 personnes dont 12 adhérents.

Absente : Mathilde Hostin (trésorière).

Signature de la feuille d'émargement.

BILAN MORAL :

Les réunions trimestrielles :

Dans le regroupement Nord-Est, la coordinatrice est Laurence RENAUDEAU.

Il y a eu 3 réunions dans le nord en 2017:

- Thème: *La graphomotricité* menée Laurence Renaudeau.
- Thème: *Bilan psychomoteur : les différentes façons de le pratiquer.*
- Thème : Point sur les souhaits et pratique corporelle.

La prochaine réunion du Nord aura lieu le 13 mai ; elle concernera un retour sur la formation organisée par l'ASPIR : « Conscience corporelle ».

Dans l'Ouest-Sud : le groupe vient récemment de retrouver une coordinatrice : Julie Boujard.

Une réunion a été proposée avec un certain succès : 9 personnes ont participé.

-Thème : le TDAH : bilans, échanges de cas cliniques, aménagements en classe et conseils aux parents."

Ces groupes s'organisent librement tant en ce qui concerne les dates, les durées des rencontres et les thèmes.

Il serait souhaitable qu'un compte rendu des réunions puisse être fait afin de pouvoir le mettre sur le site.

Une réactualisation des adresses mail se fera auprès des coordinatrices.

Il est rappelé que le partage en deux groupes a été fait pour faciliter les déplacements de chacun, mais que, bien entendu, il est toujours possible de se rendre à une réunion du nord si l'on est du sud et inversement.

Formation en 2017:

L'ASPIR a mis en place une formation qui a été très appréciée.

- Formation « conscience corporelle » du 28 au 31 octobre 2017 animée par Béatrice Chenel et Sébastien de Bousac. Cette formation a réuni 12 personnes, 14 étaient inscrites.

L'élaboration des pratiques :

Un groupe s'est formé cette année encore. C'est un groupe fermé. Les séances ont eu lieu dans l'ouest des samedis de 9h à 12h. Il y a eu 5 rencontres.

La composition du groupe avec exclusivement des psychomotriciens est très appréciée par rapport à la bienveillance et la conservation de l'identité professionnelle. Il est également souligné la qualité d'animation et d'accompagnement (diversité et originalité des médiateurs) de Joséphine Syren, la psychologue encadrant ces temps de travail.

Pour rappel, ce groupe est fermé et payant : les participants s'engagent pour une année soit cinq regroupements.

Le compte affiche actuellement un solde positif de 2579,10 €.

La présidente et la trésorière sont seules habilitées à faire fonctionner le compte de l'ASPIR.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

PROJETS 2018:

Le livret de sensibilisation :

Il doit être fini, imprimé et diffusé dans l'année en cours.

Le rendez-vous annuel :

A la place du pique-nique, l'ASPIR propose un « apéro sunset » est proposé **le 9 juin 2018** à la plage de Trou d'eau à partir de 17 heures. Il est proposé que chacun amène boissons ou trucs à grignoter et de quoi s'éclairer.

L'élaboration des pratiques professionnelles :

Le groupe sera fermé sera constitué de 12 personnes. L'ASPIR paye la moitié du tarif soit 120€/matinée cette année. Les séances auront lieu le 2 juin, le 25 août, le 3 novembre, le 8 décembre et le 26 janvier 2019.

Les projets de formation 2018 :

- Une formation sur « **la personne âgée** » va se mettre en place avec Sébastien de Boussac. sera, Il y aura une formation le week-end et une seconde formation sur des soirées (peut être 6h sur 2 soirées) autour du thème : « **Gestion du stress** » vue et traitée sous l'angle de la psychomotricité. L'organisation est encore en discussion.

- Une formation Feldenkrais pourrait avoir lieu. Elsa Scola sera sollicitée dans ce but.

Les autres associations de psychomotriciens :

- Une association de graphomotricité a été créée avec la participation de Précilia Batista et de psychomotriciens de métropole.

QUESTIONS DIVERSES

L'adhésion au SNUP permet d'accéder à deux places au Congrès Annuel de psychomotricité. Un questionnaire a lieu autour de l'intérêt de poursuivre l'adhésion au SNUP. Les adhérents ASPIR bénéficient d'un tarif préférentiel s'ils adhèrent personnellement au SNUP.

Demande aux adhérents :

L'ASPIR demande aux adhérents de parler en leur nom propre et non au nom de l'ASPIR lors des réunions avec des instances ou des institutions diverses.

Numéro ADELI :

Il est rappelé de s'inscrire auprès de l'ARS pour avoir un numéro d'ADELI obligatoire pour exercer notre profession.

Marches et courses associatives :

Il est suggéré par une adhérente que l'ASPIR participe à ce genre d'événements.

Demande d'une adhérente de fluidifier la communication entre les psychomotriciens libéraux.

Echanges autour de l'articulation de la communication entre libéraux et institution (de plus en plus d'orientation des institutions vers le libéral avec financement AEH).

Demande de plusieurs adhérents pour une cartographie.

ELECTION – ORGANISATION DU BUREAU:

La cotisation reste fixée à 40 euros.

La présidente annonce qu'elle souhaite faire sa dernière année en tant que présidente et afin d'assurer la passation du rôle, le bureau a décidé d'agrandir le nombre de personnes dans le bureau et de créer une place de vice-présidente.

Nous accueillons donc une cinquième personne : Virginie HELAINE

Composition du bureau :

Présidente : Catherine LE COQ

Vice-présidente : Laurence RENAUDEAU

Secrétaire : Sarah FORMET

Secrétaire adjointe : Virginie HELAINE

Trésorière : Mathilde HOSTIN

La présidente

C. LE COQ

La secrétaire

S. FORMET